



Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement



TEFILAH

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice
www.hessedvedavid.com

בס"ד

A - HACHEM SEFATAI TIFTA'H, HACHEM OUVRE MES LEVRES

C'est un verset des Téhilim (51-17) qui sert d'introduction à la Amida. La Guémara Bérakhot 9b demande si ce verset constitue une interruption avec la bénédiction de la guéoula (délivrance) qui précède, et répond que puisque les Hahamim l'ont fixé à cet endroit, c'est comme « Téfilah arikhta », une extension de la Téfilah.

En effet, sans le sentiment de crainte d'Hachem et d'annulation devant Hachem, il est impossible d'ouvrir sa bouche et de dire quoi que ce soit. C'est seulement après nous être tourné vers Hachem et Lui avoir demandé de nous ouvrir nos lèvres que l'on peut commencer à Lui parler. Nous devons avoir le sentiment que seul Lui peut nous donner la possibilité de parler. On peut illustrer cette idée par un exemple : lorsque l'on doit parler à un Gadol béisrael (grand du peuple juif) ou devant un public, même si nous avons réfléchi à ce que nous allons dire, pourtant, au moment de parler, on est saisi d'une peur qui nous paralyse et nous fait perdre nos moyens. Ce sentiment est bien évidemment encore plus fort lorsque nous devons nous adresser à Hachem. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Choul'han Aroukh 102-64 dit qu'il ne faut pas passer devant quelqu'un qui prie.



Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement



TEFILAH

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice
www.hessedvedavid.com

בס"ד

Le Michna Broua 102-15 explique que la raison est que l'on ne peut pas passer devant la Présence divine.

Le Yéarot Dévach précise que le mot « Ado naï » en guématria (milouotav) à la valeur de 671 :

Alef = 111 (alef, lamed, fé sofit)

Dalet = 434 (dalet, lamed, tav)

Noun = 106 (noun, vav, noun)

Youd = 20 (youd, vav, dalet)

équivalant à la guématria du mot **תַּרְעֵנָה** qui signifie la porte en araméen. Cette phrase est donc la porte qui permet d'accéder à la Téfilah.